

FORMATION CHEFS DE PISTE CCE



OBJECTIFS

Cette formation vous permet de maintenir votre statut d'officiels de compétition Chef de piste CCE. Elle est obligatoire tous les 2 ans.

TARIFS

Prise en charge par le CRE ARA.

Hors frais d'hébergement, de restauration et frais kilométriques.

MÉTHODE DE SUIVI

Attestation de fin de formation

Évaluation de la satisfaction par un questionnaire



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

Compléter obligatoirement le formulaire d'inscription en ligne via le lien correspondant à la formation.

JE M'INSCRIS !

<https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-d-equitation-auvergne-rhone-alpes/evenements/formation-chefs-de-piste-cce>



Délai d'inscription : au plus tard le 9 janvier 2023

MODALITÉS DE DESINSCRIPTION

Informer le CRE A-RA par mail à auvergne-rhone-alpes@ffe.com.

Pour toute annulation moins de 7 jours avant le début de la formation le montant de l'inscription et du repas restera due au CRE ARA sauf cas de force majeure.



**ETRE A JOUR
OBLIGATOIREMENT
DE LA LICENCE 2023**

Dans le cas contraire, votre formation ne sera pas enregistrée sur la FFE.



DIMANCHE 15 JANVIER 2023 – TOUS NIVEAUX

INTERVENANT

Rafael MAZOYER | Chef de piste CCE International Level 2

REPAS

Traiteur au tarif de 15€/personne.

Paiement sur place.

Réservation obligatoire en ligne avant le 10 janvier 2023 via le lien d'inscription.

LIEU

Ecuries de la Croix d'Or
1100 Chemin de Figeras
26700 PIERRELATTE

[Lien Google Map](#)

HORAIRES

Accueil à 8H30
De 9H à 17H



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

CONTACT

Marylin VALADE

Tél. : 07.66.38.35.15

Mail : auvergne-rhone-alpes@ffe.com

Comité Régional d'Equitation A-RA
Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier
CS 21001
69304 Lyon cedex 07

[Plus d'informations sur notre site internet](#)

Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101

auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'État.